



Bulletin d'information

Volume No 13 – numéro 1

Le 8 septembre 2010

Thérèse Martin, agente d'information

Conseil des commissaires

De retour de vacances, le conseil des commissaires s'est réuni en séance ordinaire le lundi 16 août dernier, à Rimouski.

Le poste de directeur général de la Commission scolaire des Phares devra être comblé à compter du 1^{er} janvier 2011, à la suite de la décision annoncée par le titulaire actuel, monsieur Jacques Poirier, de prendre sa retraite à la fin décembre 2010. Le conseil des commissaires a convenu que la sélection de la future direction générale devait être faite avec toute la rigueur et l'objectivité possibles, selon les plus hauts standards professionnels en ce domaine. Dans un contexte de transparence, de mobilisation et d'implication de toutes les intervenantes et de tous les intervenants, il est important de connaître leurs opinions quant au profil recherché. Le conseil a donc résolu :

- Qu'un concours soit ouvert pour le comblement du poste de directrice générale ou de directeur général;
- Que les services de la Fédération des commissions scolaires soient retenus pour agir à titre de consultant externe;
- Qu'un budget d'environ 35 000 \$ soit affecté à ce dossier;
- Que des consultations soient menées auprès des syndicats, des associations et du comité de parents en vue de connaître leurs points de vue quant aux caractéristiques du profil d'une directrice générale ou d'un directeur général à privilégier ou sur tout autre élément devant être pris en compte;
- Que le comité des ressources humaines assiste le comité de sélection dans l'élaboration du profil de compétence et d'expérience, ainsi que dans l'élaboration des critères de sélection;
- Que le président soit autorisé à faire les démarches nécessaires à l'exécution de ce mandat;
- Que le calendrier suivant soit autorisé, à titre indicatif :

Ouverture du concours :	16 août 2010 ¹
Formation du comité de sélection :	16 août 2010
Fin du concours :	24 septembre 2010
Engagement du consultant :	Fin août – Début septembre 2010
Comité plénier sur le profil, etc. :	Septembre 2010
Consultations :	Septembre 2010 ²
Profil à privilégier :	Mi-octobre 2010
Recommandations au conseil des commissaires ou 2 ^e concours au besoin (décision du comité) :	Novembre 2010

1. *Le concours est diffusé dans le journal Le Soleil, dans un journal régional et sur des sites Web, dont celui de la CS des Phares.*
2. *Les lettres relatives à la consultation ont été envoyées et une réponse est attendue le 17 septembre au plus tard.*

Lors de cette séance du 16 août 2010, le conseil des commissaires a donc formé un comité de sélection, composé du président, monsieur Raymond Tudeau, du vice-président, monsieur Raynald Caissy, et de trois commissaires choisis par scrutin secret parmi les 19 autres membres siégeant au conseil : messieurs Gilbert Labrie, Claude Fortin et Patrice Cayouette. Deux commissaires agissent à titre de substituts : madame Pauline Michaud et monsieur Alain Rioux.

Par ailleurs, un communiqué de presse signé par le président a été émis, le 16 août dernier, pour annoncer la décision prise par monsieur Jacques Poirier de quitter la direction générale pour la retraite. Ce communiqué est inséré dans la présente édition du journal Le Phare, à la suite de la chronique « Conseil des commissaires ». Nous vous invitons à le lire.

Dans un autre ordre d'idées, toujours lors de la séance publique du 16 août, les commissaires ont adopté le plan d'effectifs 2010-2011 du personnel de soutien, secteur de l'adaptation scolaire, tel que présenté par le directeur des Services des ressources humaines. Ce document est déposé au bureau du secrétariat général pour consultation éventuelle.

Dans le dossier budgétaire, le conseil a demandé au gouvernement du Québec une dérogation pour soustraire la Commission scolaire des Phares aux dispositions ciblant les dépenses de publicité, de formation et de déplacement et de laisser au conseil des commissaires et aux gestionnaires de la Commission scolaire des Phares la latitude nécessaire pour choisir les meilleurs moyens, afin de réduire de 10% ses dépenses de nature administrative, d'ici au 30 juin 2014, avec le souci d'offrir aux élèves les meilleurs services éducatifs. Le conseil précise notamment qu'une commission scolaire qui organise des services publics est l'entité la mieux placée pour faire des choix de gestion éclairés, puisque son conseil des commissaires et ses gestionnaires connaissent la réalité et les besoins de son milieu et qu'ils sont donc susceptibles de faire les choix qui

auront le moins de répercussions possible sur les services aux élèves. En outre, les dépenses de publicité permettent de faire connaître la qualité de l'école publique et de la valoriser auprès de la population, notamment en ce qui a trait au secteur professionnel. De plus, la formation du personnel est au cœur des stratégies de la CS des Phares pour lutter contre le décrochage scolaire et offrir des services de qualité. Finalement, la grande majorité des frais de déplacement touche des enseignants, des employés de soutien, des professionnels et des cadres qui doivent se déplacer d'un établissement à l'autre pour offrir des services directs aux élèves visant leur réussite. Et, facteur important, le territoire de la CS des Phares s'étend sur plus de 5 000 kilomètres carrés.

Dans le secteur des ressources humaines, madame Audrey Bélanger a été nommée par intérim au poste d'agente d'administration aux Services des ressources humaines, jusqu'au retour de la titulaire du poste ou au plus tard le 12 septembre 2011. Madame Anny Jean a été nommée par intérim au poste de conseillère en gestion aux Services des ressources humaines, jusqu'au retour de la titulaire du poste ou au plus tard le 9 janvier 2012.

Jacques Poirier quittera la direction générale de la Commission scolaire des Phares



Lors de sa réunion régulière du 16 août 2010, le conseil des commissaires a ouvert un concours en vue de combler le poste de directeur général de la Commission scolaire des Phares au 1^{er} janvier 2011. Cette résolution fait suite à la décision annoncée au conseil par monsieur Jacques Poirier de quitter la direction générale le 31 décembre prochain.

Monsieur Poirier est en poste à la direction générale depuis le 1^{er} juillet 2006. Il a pris la décision de prendre sa retraite après une carrière de plus de 34 ans dans le domaine de l'éducation, que ce soit à la Commission scolaire des Phares, à la Commission scolaire de La Mitis et à la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent. Il a notamment occupé des postes d'enseignant, de directeur d'école, de directeur du Centre de formation des adultes et de formation professionnelle de Mont-Joli, de directeur des Services des ressources humaines et de l'informatique et de directeur général adjoint à la CS des Phares.

Depuis sa nomination, monsieur Poirier a su relever d'importants défis

à la direction de la Commission scolaire des Phares. Rassembleur, en travaillant de concert avec les commissaires, le personnel, les parents et les membres de la communauté, il a mobilisé tous les acteurs vers un objectif commun : la réussite des élèves.

En collaboration très étroite avec le conseil des commissaires, plusieurs dossiers d'envergure ont été menés à terme durant le mandat de monsieur Poirier. À titre d'exemples : l'adoption du plan stratégique 2009-2014, la conclusion de la convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la réalisation du programme d'économie d'énergie, le développement des services aux élèves, en particulier ceux en difficulté, la mise en place du pacte social dans La Mitis et la démarche d'analyse à l'école du Mistral, la réduction des frais de gestion et le maintien de l'équilibre budgétaire malgré une importante baisse de clientèle, etc.

Monsieur Poirier a choisi d'informer dès maintenant les commissaires de son départ afin de permettre au conseil de disposer de tout le temps nécessaire pour la sélection et le choix de la personne qui lui

succédera à la direction générale. L'ouverture du concours et la formation du comité de sélection marquent la première étape de ce processus. Le comité de sélection pourra compter sur le support d'un consultant de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui l'accompagnera tout au long de cette démarche. Le calendrier prévoit la nomination du nouveau directeur général au cours du mois de novembre.

Même si nous aurons l'occasion de le faire ultérieurement, nous tenons à remercier monsieur Poirier pour la qualité du travail accompli jusqu'ici. En décembre prochain, la Commission scolaire des Phares perdra un gestionnaire de haut calibre. Son leadership, son souci de répondre aux besoins de la clientèle et ses aptitudes au travail d'équipe sont reconnus. Très présent dans le milieu, à l'interne comme à l'externe, d'une grande disponibilité et soucieux de la réussite du plus grand nombre, il nous laissera le souvenir d'un homme que toutes et tous apprécient.

Raymond Tudeau
Président

Pour 2010-2011

Les grands défis de la Commission scolaire des Phares

Plus de 9 500 élèves jeunes et adultes fréquenteront les écoles et les centres de formation de la

Commission scolaire des Phares en 2010-2011.

La prochaine année en sera une de défis, à plus d'un titre. La Commission scolaire des Phares mettra en œuvre la convention de partenariat qui a été conclue récemment avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et établira des conventions de gestion avec ses établissements. Ces conventions comprendront des mesures concrètes pour améliorer la réussite des élèves.

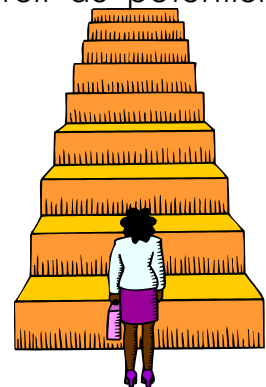
La réussite scolaire, qui passe en grande partie par la persévérance de nos élèves, demeure au cœur de toutes nos priorités et de nos actions. Ces actions s'inscriront notamment dans la poursuite des efforts qui ont été initiés, au cours de la dernière année, pour renforcer les partenariats avec les acteurs socio-économiques du milieu, développer une approche d'appui dès le primaire, particulièrement chez les garçons, et promouvoir des projets novateurs.

Même si nous devons assurer une gestion très serrée de nos ressources financières, nous avons toujours fait le choix de maintenir et même de bonifier les services aux élèves. Nous maintiendrons ce cap en 2010-2011. Par ailleurs, la Commission scolaire des Phares continuera de s'impliquer, avec ses partenaires, dans le développement de projets structurants pour les communautés et la mise en commun de services. Parmi ses partenaires privilégiés, la commission scolaire peut compter sur la collaboration des autres institutions d'enseignement : le Cégep de Rimouski, l'UQAR, le Conservatoire et l'Institut maritime.

Du côté de la formation professionnelle, la commission scolaire demeure à l'affût des besoins et exigences du marché du travail et adapte constamment son offre de formation aux attentes de la population qu'elle dessert. Le développement du secteur de la formation professionnelle est l'une des priorités pour 2010-2011.

À l'aube de cette nouvelle année, la Commission scolaire des Phares entend tout mettre en œuvre pour bien accueillir ses élèves jeunes et adultes. Une attention particulière sera accordée aux plus jeunes qui commencent leur cheminement scolaire, de même qu'aux élèves qui franchissent de nouvelles étapes, par exemple, en faisant leur entrée au secondaire. En formation générale des adultes, beaucoup d'efforts sont investis pour offrir des horaires et des formules souples, proposer de nouvelles façons de faire, par exemple, la formation à distance, et encourager les adultes à entreprendre et poursuivre leur démarche de formation.

La Commission scolaire des Phares, ses écoles et ses centres de formation peuvent compter sur une équipe profondément engagée en éducation et qui croit au potentiel particulier de chaque élève. Les défis que nous nous apprêtons à relever en 2010-2011 seront pour nous toutes et tous, élèves, membres du personnel,



commissaires, parents et partenaires,
autant de sources de motivation.

Bonne année 2010-2011 à toutes et
à tous!

Raymond Tudeau
Président

Jacques Poirier
Directeur général

La Commission scolaire des Phares honore quatre commissaires

Quatre commissaires de la Commission scolaire des Phares qui ont cumulé, chacune et chacun, plus de 25 années d'implication, ont été honorés le 23 août dernier. Il s'agit de madame Pauline Michaud et de messieurs Raymond Tudeau, Jean-Maurice Lechasseur et Alain Rioux.

Le conseil des commissaires a rendu hommage à madame Michaud, la décrivant comme une personne entière, franche, de conviction, qui fait aussi preuve de leadership. Au cours des années, elle a défendu avec beaucoup d'énergie, notamment, le maintien des écoles de village. Madame Michaud s'est dit elle-même très sensible à l'aspect humain de son rôle de commissaire. Elle a suivi un grand nombre de formations afin de demeurer en contact étroit avec le monde scolaire et les élèves.

Actuel président du conseil des commissaires, monsieur Raymond

Tudeau ne compte jamais son temps lorsqu'il est question d'éducation. La vie étudiante et l'organisation d'activités sportives et culturelles qui ont des retombées pour les jeunes l'ont amené à plusieurs reprises à s'impliquer dans son milieu. Après plus de 30 ans d'engagement actif, il avoue avoir toujours la passion et le feu sacré pour l'éducation. Son souci d'équité l'amène à mettre de l'avant des actions qui ont pour but d'offrir des chances égales à toutes et à tous et d'apporter du soutien aux jeunes en difficultés.



Originaire de Saint-Charles-Garnier, monsieur Jean-Maurice Lechasseur a aussi consacré plus de 25 années de sa vie au mieux-être des petits et des grands. Homme de cœur, il a contribué à mettre de l'avant plusieurs projets pour les élèves du primaire et du secondaire du secteur des Hauts-Plateaux (écoles de Saint-Gabriel, Les Hauteurs et Saint-Charles). Les problématiques que

vivent les petites écoles le touchent particulièrement et il a à cœur de défendre les intérêts des collectivités.

Connu pour son humour et sa spontanéité, monsieur Alain Rioux est impliqué à titre de commissaire depuis 30 ans. Orphelin, il a vécu des expériences heureuses ou malheureuses dans différentes institutions, dans son enfance et son adolescence. Ces expériences ont

fait naître en lui une véritable passion pour l'éducation. Il accorde aussi une grande importance aux valeurs familiales et il est fier d'avoir maintenant sa propre famille... et plusieurs petits-enfants!

Les commissaires honorés ont reçu des tableaux d'artistes de la région.

Bravo!

Budget 2010-2011 de la Commission scolaire des Phares

D'excellentes perspectives ... mais un gros nuage à l'horizon

Lors de sa réunion publique du lundi 21 juin 2010, le conseil des commissaires a adopté le budget 2010-2011 de la Commission scolaire des Phares. Ce budget de 103,2 millions \$ se répartit comme suit : 97,9 millions \$ pour les opérations et 5,3 millions \$ qui seront consacrés aux investissements.

Le budget prévoit un déficit d'opération de 335 381 \$. Au 30 juin 2011, le surplus cumulé de la Commission scolaire des Phares s'établira, selon les prévisions, à 5,1 millions \$. Malheureusement, depuis l'an dernier, une directive gouvernementale limite l'utilisation du surplus cumulé, pour notre Commission scolaire, à un maximum de 400 000 \$ en 2010-2011, ce qui nous permet toutefois de combler notre déficit d'opération.

La clientèle et les services bonifiés

Une baisse de 162 élèves est prévue à la Commission scolaire des Phares, en 2010-2011, comparativement à l'année scolaire 2009-2010. Cette baisse en grande partie liée à la dénatalité est cependant moins importante que les diminutions observées au cours des dernières années. Les prévisions de clientèle pour 2010-2011 s'établissent à 8 400 élèves jeunes et 1 082 élèves adultes.

Plusieurs mesures s'appliqueront au cours de la prochaine année, afin d'accroître les services et de soutenir la réussite des élèves notamment :

- Réduction du nombre d'élèves de 24 à 20 par classe de 3^e et 4^e année, dans les écoles primaires situées en milieux défavorisés (mesure gouvernementale);
- Ajout de deux enseignants-ressources supplémentaires au

secondaire (financement par le MELS);

- Ajout de postes de professionnels : un poste de psychologue, deux postes d'orthophoniste et un poste et demi en psychoéducation.

Une ombre au tableau : le projet de loi no 100

Le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi no 100 le 12 juin dernier. Les conséquences de ce projet de loi ne sont pas prises en compte dans le budget 2010-2011 de la Commission scolaire des Phares, étant donné que les règles budgétaires en découlant ne sont pas encore connues. Cependant, les conséquences pourraient être très lourdes pour notre commission scolaire, et amener des compressions qui pourraient même mettre en péril certains services jugés essentiels.

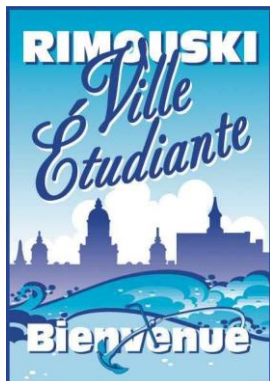
Les mesures comprises dans le projet de loi 100 pourraient obliger la commission scolaire à n'effectuer qu'un remplacement pour deux départs dans le secteur du personnel

administratif, amener une réduction de 25% des dépenses liées à la formation, aux déplacements et à la publicité et même une réduction des dépenses de fonctionnement administratif d'au moins 10% en 2013-2014. Ceci sans tenir compte de la réalité de chaque commission scolaire.

La Commission scolaire des Phares tire la sonnette d'alarme : elle réalise déjà une excellente performance financière, avec des frais administratifs qui ne sont que de 3%. Ce fait a d'ailleurs été confirmé par le rapport du Vérificateur général, en cours d'année 2009-2010. « Au cours des dernières années, malgré un contexte budgétaire très serré, la Commission scolaire a fait preuve d'une saine gestion et accru constamment ses services aux élèves, afin de soutenir leur réussite. Comment pourrions-nous réduire encore davantage nos dépenses sans mettre en péril les services aux élèves? », de conclure le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau.



Rimouski Ville Étudiante dévoile ses priorités pour 2010-2011



Plusieurs dossiers sont sur la table de travail du comité Rimouski Ville Étudiante, pour l'année 2010-2011, dont la relance du programme de conciliation

travail/études « Partenaires de la réussite ».

Rimouski Ville Étudiante a un nouveau président, monsieur Jacques Poirier, directeur général de la Commission scolaire des Phares, de même qu'une nouvelle coordonnatrice, madame Marie-Hélène Cloutier, qui a pris la relève de monsieur Jacques Lavoie. Rimouski Ville Étudiante a redéfini sa mission, en lien avec la concertation des intervenants, la sensibilisation de la population et la qualité de vie des étudiantes et étudiants. De plus, le comité a toujours pour objectif d'inciter les jeunes à venir étudier à Rimouski et à y demeurer.

Dans le but d'améliorer et de promouvoir la qualité de vie des étudiants, Rimouski Ville Étudiante relancera le programme « Partenaires de la réussite ». En partenariat avec les entreprises, la conciliation travail-études permet aux étudiants d'acquérir de l'expérience et d'avoir un revenu, tout en poursuivant leur formation. Toutefois, le nombre d'heures

consacrées au travail ne doit pas mettre en péril la réussite et la poursuite des études. « Le programme « Partenaires de la réussite » sensibilise les employeurs à l'importance de soutenir les jeunes dans leur réussite et de les inciter à poursuivre leur formation jusqu'à l'obtention de leur diplôme », précise monsieur Jacques Poirier.

Par ailleurs, en cours d'année, Rimouski Ville Étudiante organisera plusieurs activités, en collaboration avec les institutions d'enseignement, dans le but de permettre aux jeunes d'exprimer leurs talents tout en sensibilisant la population à la contribution des étudiants à l'enrichissement de la communauté. Le spectacle « Rendez-vous étudiant » sera présenté le 4 novembre et mettra à contribution la créativité des étudiants, du primaire à l'université. De plus, la Semaine de l'étudiante et de l'étudiant sera soulignée en février 2011, avec différentes activités, dont la 4^e édition du Bol des Neiges.

Finalement, Rimouski Ville Étudiante continuera de jouer son rôle de concertation auprès des institutions d'enseignement et des différents partenaires socio-économiques du milieu.

Jérôme Tremblay, porte-parole étudiant

Ayant obtenu son diplôme d'études secondaires en juin 2010, Jérôme Tremblay se dirige maintenant vers une carrière en communication. À la demande de Rimouski Ville Étudiante, il a accepté d'être le porte-parole étudiant pour l'année scolaire qui commence, alors qu'il entreprend des études collégiales en session exploratoire.

Lors de la conférence de presse de la rentrée organisée par Rimouski Ville Étudiante, Jérôme Tremblay a défini sa vision de l'école, « un milieu qui doit nous permettre de nous investir, d'expérimenter, d'explorer, de découvrir, d'innover et de créer. » À l'école Paul-Hubert, Jérôme a été très actif, non seulement dans la poursuite de ses études, mais aussi dans le cadre de différentes implications personnelles et sociales. « J'ai eu la chance de faire partie du gouvernement étudiant lors de mon passage au Paul-Hubert et même d'occuper la fonction de premier ministre. J'ai aussi participé durant trois ans aux comédies musicales qui ont été vues et appréciées par plusieurs personnes. Ces expériences m'ont apporté un bagage de vie exceptionnel, tant au niveau social qu'académique. Elles m'ont permis de socialiser, de créer des liens, de m'intégrer et d'intégrer les autres, de m'ouvrir et d'accepter les différences. Que nous soyons élève du cheminement régulier, avec des difficultés d'apprentissage, de comportement ou vivant avec un handicap, chaque personne doit

connaître la chance de s'exprimer et de participer selon son potentiel. L'ouverture, l'écoute et la confiance, c'est ce que nous offrent les différents établissements scolaires de Rimouski. Nous avons accès à un enseignement de qualité dispensé par des enseignants dynamiques, dévoués et attentifs, qui ne traitent pas leurs étudiants comme de simples numéros », ajoute-t-il.

De précieux partenaires...

Pour sa part, le président d'honneur de la rentrée scolaire 2010, monsieur Frédéric Gauthier, président de la Chambre de commerce et de l'industrie Rimouski-Neigette, a dit constater toute la vigueur économique qu'apporte la présence des étudiants. « Le simple fait de circuler dans les rues de la ville, dans les mois qui suivent la rentrée scolaire, et de voir l'activité qui y règne nous illustre bien le dynamisme et la joie de vivre qu'apporte la population étudiante. Les commerces accueillent non seulement de nouveaux clients mais aussi de nouveaux employés. J'en profite donc pour inviter toutes les entreprises du grand Rimouski à adhérer au programme « Partenaires de la réussite » soutenu par le comité Rimouski Ville Étudiante, afin de favoriser la conciliation travail-études. »

Le président de la Chambre de commerce et de l'industrie et le maire de Rimouski, monsieur Éric Forest, ont fourni quelques données sur les plans de l'économie et de l'emploi. « Le marché de l'emploi vivra un bouleversement important

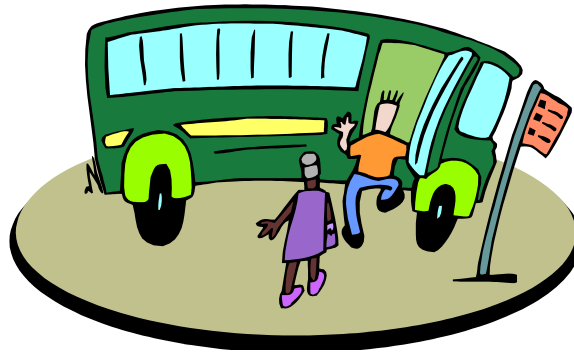
au cours des prochaines années. En effet, on prévoit environ 3000 départs à la retraite par année et Emploi-Québec estime que 65% des jeunes finissants combleront ces postes », explique monsieur Gauthier. Pour sa part, le maire de Rimouski précise que 20 000 postes seront à combler, en 10 ans, soit 25% de l'employabilité totale dans le Bas-Saint-Laurent.

« Notre défi collectif consiste non seulement à inciter les jeunes à étudier chez nous, mais à créer aussi un environnement propice pour notre future main-d'œuvre », ajoute monsieur Éric Forest.

Le transport en commun était également un sujet à l'ordre du jour de cette conférence de presse de la rentrée. Le maire de Rimouski a rappelé que la Ville offre le transport collectif Taxibus et Inter-Taxibus sur son territoire et propose également un réseau de covoiturage. De plus, la Ville de Rimouski et la Société des

transports de Rimouski travaillent de concert, afin de mettre en place, cet automne, une desserte par autobus à heure fixe. La mise en service de cette desserte coïncidera avec l'implantation d'un service par Taxibus dans le district Le Bic.

Précisons finalement que Rimouski Ville Étudiante peut compter sur l'appui de plusieurs partenaires, dont les caisses Desjardins du secteur de Saint-Fabien à Mont-Joli, qui s'impliquent pour une sixième



année consécutive et qui verseront cette année une contribution de 5 500 \$, et la Ville de Rimouski, qui verse une aide financière de 6 300 \$. Également à titre de partenaire majeur, le journal Progrès-Écho s'associe à Rimouski Ville Étudiante en offrant des chroniques aux établissements d'enseignement et des commandites publicitaires.

Travaux de 2 millions \$ en cours

à la piscine Pierre-Harvey

La piscine de l'école Paul-Hubert devrait être de nouveau accessible au public en octobre. Les installations de la piscine Pierre-Harvey, comprenant essentiellement les douches, les vestiaires et les blocs

sanitaires, seront entièrement rénovées.

Les installations de cette piscine construite il y a une trentaine d'années n'avaient jamais été retouchées. Ces travaux évalués à environ deux millions de dollars et

financés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre de la « Mesure de maintien des bâtiments », étaient donc jugés essentiels. Régisseur aux immeubles à la Commission scolaire des Phares, monsieur Daniel Smith précise que le projet comprend aussi l'aménagement d'un vestibule qui facilitera l'accès à la piscine. « La façade sera entièrement refaite, de façon à ce que les gens puissent reconnaître les installations rapidement, de l'extérieur, et y accéder facilement. Même lorsque l'école Paul-Hubert sera fermée, les gens pourront entrer directement dans l'espace réservé à la piscine. »

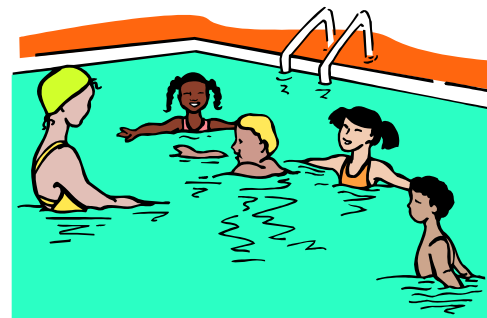
Toutes les installations (portes, accès, vestiaires, douches, etc.) seront entièrement adaptées pour les personnes handicapées. « Les personnes vivant avec un handicap ne rencontreront aucune embûche, de l'entrée jusqu'à la piscine. »

En plus de répondre aux besoins de la clientèle de l'école Paul-Hubert, la piscine Pierre-Harvey est utilisée à plus de 50% par les citoyens de la ville de Rimouski, les associations et

clubs tels que Vivalo, le club des Maîtres, le club de plongée, etc. Il s'agit en fait de la seule piscine intérieure qui dessert la ville, en toute saison.

Les travaux se déroulent présentement sous la responsabilité de l'entreprise régionale Construction J.C. Lepage. Les plans ont été réalisés par la firme d'architectes Proulx et Savard alors que Dessau-Soprin ADL a pris en charge le volet ingénierie.

Les travaux qui ont débuté le 28 juin dernier ont été précédés d'une consultation, notamment auprès des organismes utilisateurs, afin de bien cerner les besoins. Des ajouts ont aussi été prévus au plan de la sécurité.



Les Galas du mérite à l'école du Mistral

Deux galas ont eu lieu les 8 et 21 juin à l'école du Mistral, en présence des parents : les galas de mérite académique, sportif et culturel des 1^{er} et 2^e cycles du secondaire.

Le gala du 2^e cycle (8 juin) a permis de verser 1 725\$ en bourses à des élèves méritants, grâce à l'implication de commanditaires, dont les clubs Optimiste et Rotary,

Les Mutuellistes, la Caisse Desjardins de Mont-Joli, le Cégep de Matane et Le Gaspésiana. La direction de l'école remercie ces commanditaires et tous les autres qui ont démontré leur engagement auprès des jeunes.

Les élèves méritants ont été honorés dans plusieurs catégories : efforts et persévérance, meilleure améliora-

tion par matière, meilleure note par matière, coups de cœur, volet socioculturel. Le volet reconnaissance a permis de récompenser des membres du personnel ayant contribué au rayonnement de l'école et au développement des jeunes, de même que de souligner l'organisation d'événements majeurs. Sept prix « Reconnaissance » ont été remis, démontrant l'implication remarquable du personnel de l'école du Mistral : madame Ghislaine Lévesque (arts plastiques), monsieur André Dubé (engagement personnel), madame Véronique Naud (spectacle des membres du personnel), l'équipe de la bibliothèque (réaménagement), monsieur Martin Côté et son équipe (football), madame Élisabeth Fournier et son équipe (théâtre) et les organisateurs des fêtes du 40^e de l'école.



Trois élèves ont mérité une note supérieure à 92% dans plusieurs matières : Benoit Bédard (3^e secondaire), Sabrina Lévesque (4^e), qui ont reçu des bourses de 100\$ du Gaspésiana, et Samuel Dallaire (5^e secondaire - bourse de 500 \$ de la caisse Desjardins).

Dans le volet des sports interscolaires, des prix ont été remis aux recrues féminines et masculines et le titre de l'équipe de l'année a été attribué à

l'équipe juvénile Pentagone du Mistral (football). Des prix « Personnalités » ont été remis par catégorie et par niveau (bourses remises par Les Mutuellistes).

Sarah Boucher et Alex Romer-Émond ont reçu des prix du Lieutenant-Gouverneur, les bourses « André Raïche » et « Marcel Lafrance », versées par le Club Optimiste, ont été remises à Louis-Mathieu Côté et Carolanne Vignola-Lévesque, la bourse du Cégep de Matane a été décernée à Mélodie Gauthier St-Laurent. La médaille de la Gouverneure générale est allée à Maxime Bérubé, un finissant de l'an dernier. Ce gala était animé par monsieur Daniel Ouellet et madame Johanne Lévesque, alors que trois élèves ont offert des prestations musicales : Dominique Rioux, Gabriel Leblanc et Carol-Ann Guy.

Par ailleurs, des élèves du 1^{er} cycle ont été honorés lors du gala du mérite présenté le 21 juin dernier. Les catégories étaient les mêmes et des prix ont également été attribués pour souligner l'implication dans le mini-zoo, le club télé, le concours Optimath et au CSSS de La Mitis. Les Personnalités de l'année sont les élèves Frédéric Mercier, Évelyne Marchand (1^{re} secondaire), Émilie Lévesque et Dominic Paradis (2^e). Félicitations à tous les gagnants!

Un partenaire de notre mission éducative

L'école de l'Estran tient à remercier monsieur Benoît Dickner qui, depuis plusieurs années déjà, soutient notre mission éducative. Jadis impliqué dans le conseil d'établissement, membre fondateur de la campagne de pommes et généreux participant financier pour l'obtention d'un tableau interactif en 2009, cet homme de vision aura contribué à plusieurs projets technologiques chez les jeunes du 3^e cycle, ainsi qu'au développement de compétences diverses.

S'intéressant toujours au vécu de notre école, monsieur Dickner souligne qu'il est stimulant pour les jeunes d'enrichir leurs connaissances et de parfaire leur culture, grâce aux multiples projets scolaires. Par son implication et ses questionnements

au regard de la vie scolaire, l'entreprise DICKNER inc. nous démontre l'importance d'impliquer la communauté dans le milieu scolaire.

L'équipe de DICKNER est toujours prête à offrir son soutien, tant par les divers prêts de matériel que les différents dons favorisant la réussite chez nos jeunes.

Merci, monsieur Benoît, de vous impliquer dans notre quotidien et de croire en la relève de demain!

Merci d'être un si généreux partenaire!



L'équipe de l'école de l'Estran

La bibliothèque Liz Fortin est inaugurée

La bibliothèque Liz Fortin, de l'école des Alizés, a été réaménagée, afin de créer un lieu vivant et en harmonie avec l'environnement.

Le thème choisi par le comité de l'école pour le réaménagement de la bibliothèque est d'ailleurs en lien avec l'environnement : « Les fonds marins ». De grandes surfaces ont été peintes, à l'image des célèbres fresques de Mont-Joli. C'est l'artiste Alain Carrier (« Bidul ») qui a peint et réalisé les principaux arrangements

décoratifs, en lien avec le thème. Monsieur Alain Carrier est aussi le maire de Sainte-Angèle et le concepteur du projet de bibliothèque de sa municipalité. « Il a réussi à créer un univers marin où les jeunes se sentent dépaysés. Le personnel enseignant et les intervenants ont également été impressionnés par la transformation de la bibliothèque », explique la directrice de l'école des Alizés, madame Christine Fortier.



La collection de livres et de revues de la bibliothèque a été en grande partie renouvelée, au cours des deux dernières années, dans le but de motiver les jeunes à lire davantage. Des efforts particuliers ont été investis pour stimuler la motivation des garçons pour la lecture. « Nous avons aussi prévu des achats de livres en anglais que nous rendrons disponibles aux enfants. Nous offrons également aux enseignantes et enseignants des petites trousse littéraires (du 1^{er} au 3^e cycle) pouvant être utilisées en

cercle de lecture et portant sur différents thèmes : sciences, aventure, technologies de l'information, etc. Les livres sont variés et l'accès a été facilité. Nous allons maintenant animer cette belle bibliothèque », conclut la directrice.

Celle qui a donné son nom à la bibliothèque, madame Liz Fortin, était présente lors de la cérémonie d'inauguration. Madame Fortin a travaillé notamment comme enseignante et à titre de conseillère pédagogique à la Commission scolaire de La Mitis. Elle est également cofondatrice du Salon de la littérature de Mont-Joli, devenu le Carrefour de la littérature, des arts et de la culture.

Écoles éloignées en réseau : un colloque enrichissant

Un colloque qui s'est déroulé au printemps 2010 a permis de faire le bilan de la 4^e année du projet Écoles éloignées en réseau, à la Commission scolaire des Phares. Au départ, quatre écoles se sont lancées dans cette belle aventure. Elles sont aujourd'hui au nombre de huit. Le colloque a permis aux enseignants des écoles concernées de partager leur vécu et leurs projets.

L'idée d'organiser un colloque-bilan a été proposée par madame Julie Bérubé, personne-ressource du Réseau pour le développement des compétences par l'intégration des technologies. Les enseignants et les orthophonistes impliqués dans le projet Écoles éloignées en réseau ont répondu à l'invitation avec beaucoup d'enthousiasme. Ils ont

pu partager leurs projets et leurs « bons coups » axés sur la réussite des élèves avec leurs collègues.

Rappelons que le projet Écoles éloignées en réseau a pour objectif de répondre à des projets spécifiques d'écoles qui ont une réalité commune. Ces écoles sont disséminées sur un vaste territoire qui couvre les MRC de Rimouski-Neigette et de La Mitis. Le projet permet de travailler ensemble au-delà des distances.

Le colloque a permis notamment de prendre conscience des particularités propres à chacune des écoles. Le nombre d'élèves diffère d'une école à l'autre, de même que le niveau de favorisation économique, la stabilité du personnel, etc. Le système Skype

devient un moyen privilégié, pour les enseignants, de communiquer entre eux et d'échanger leurs idées.

En début d'année 2009, madame Julie Bérubé avait proposé aux enseignants des huit écoles ÉÉR de se regrouper en fonction des projets qu'ils désiraient réaliser. Ce qui comptait, c'était leur motivation à pousser plus loin leurs explorations des technologies de l'information et des communications à des fins pédagogiques, à travers une activité d'apprentissage. Des projets de robotique, des cercles de lecture, un musée virtuel... ont vu le jour. Ils ont mené à des collaborations virtuelles fréquentes et à des planifications en équipe. Lors du colloque, les projets étaient diversifiés et chaque équipe a choisi son mode de présentation : PowerPoint, affiches, conversations avec des élèves sur Skype, exposition des travaux, simulations, etc.

Le projet « Lire peut nous faire rire » présenté par madame Suzanne Cromer, de l'école des Cheminots – du Sommet, a été sélectionné par le jury régional dans la catégorie « Prix Coup de cœur ». Ce prix s'inscrit dans le cadre du Plan d'action sur la lecture à l'école du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Un montant de 1000 \$ a été accordé à l'établissement en vue de l'achat de livres, pour organiser une rencontre entre un auteur et ses lecteurs ou des activités culturelles pour les jeunes qui ont participé au projet.



Par ailleurs, le projet Écoles éloignées en réseau permet d'offrir un service d'orthophonie à des écoles éloignées qui n'en bénéficieraient pas autrement.

Des élèves ont également participé au colloque et ont pu discuter avec les visiteurs de vive voix ou par le biais de la technologie. À la maison comme à l'école, les élèves sont très à l'aise avec l'utilisation des technologies : réseautage par SKYPE, utilisation d'un logiciel de dessin, visualisation de projets à l'aide de la caméra Web, dépôt de leurs œuvres dans le Musée virtuel... Le projet ÉÉR permet aussi aux jeunes de communiquer, de collaborer, de développer leur esprit critique, de résoudre des problèmes, de se donner des méthodes de travail efficaces.

Madame Julie Bérubé, les enseignantes et enseignants présents, les orthophonistes et des élèves ont permis à plusieurs personnes oeuvrant au sein de la Commission scolaire des Phares de mieux connaître le projet Écoles éloignées en réseau et de découvrir comment de petites écoles font, avec les moyens dont elles disposent, pour permettre à leurs élèves d'avoir accès à un enseignement de grande qualité. Le projet ÉÉR de la C.S. des Phares a toujours comme objectif de partir des besoins des élèves et des enseignants et de mettre à leur disposition des outils à leur portée.

Un projet de lecture gagnant à l'école des Beaux-Séjours

Madame Micheline Boucher, mieux connue dans les écoles sous le nom de « Madame Mimi », a animé un important projet littéraire, en collaboration avec les enseignantes de l'école des Beaux-Séjours, durant l'année 2009-2010. Les élèves de la 3^e à la 6^e année ont lu 4 566 livres en



un an! Notons que la grande majorité des garçons qui ont participé au projet ont grandement

amélioré leurs habitudes de lecture. Il en fut de même pour la majorité des filles.

Madame Boucher précise qu'elle était consciente des résultats positifs du projet de lecture avant même de voir les statistiques. « Je n'ai pas besoin de chiffres pour savoir que le but a été atteint lorsque je vois s'illuminer les yeux des jeunes et que je vois briller une étincelle qui allumera le désir d'un enfant de découvrir les livres. »

Ils ont quitté la Tunisie pour étudier à Mont-Joli

Ils arrivent tout juste de la Tunisie. À 22, 25 et 27 ans, trois étudiants tunisiens ont pris la décision de venir poursuivre leur formation à Mont-Joli, au Centre de formation professionnelle et, ils l'espèrent, trouver ensuite de l'emploi dans la région.

Farouk Belouaer a 22 ans et vient de Tunis. Il s'est inscrit récemment au Centre de formation professionnelle de Mont-Joli – Mitis, au programme de Mécanique agricole. « L'aspect technologique développé au Québec m'intéresse particulièrement et si tout va bien, j'espère pouvoir travailler ici. »



Fathallah Nabil et Ben Chibani Mahdi ont respectivement 27 et 25 ans. Ils ont décidé de s'inscrire en métallurgie, au programme de Soudage-Montage, également au CFP de Mont-Joli – Mitis. Ils possèdent

déjà une formation dans ce domaine, formation qu'ils ont acquise dans leur pays.

« Nous souhaitons nous perfectionner, durant une période d'environ deux ans, mais nous avons aussi choisi de venir au

Québec pour vivre une expérience différente. »

La venue des trois jeunes Tunisiens s'inscrit dans un processus entrepris il y a deux ans par le Centre de formation professionnelle de Mont-

Joli – Mitis, le Centre de formation Rimouski-Neigette et la Commission scolaire des Phares, afin d'inciter des étudiants étrangers à venir poursuivre leur formation dans la région. Un consultant québécois établi en Tunisie a facilité les démarches, autant pour la CS des Phares que pour les étudiants eux-mêmes, dont le profil devait correspondre à un grand nombre de critères. Madame Julie Potvin et monsieur Bertrand Michaud, du CFP de Mont-Joli – Mitis, de même que monsieur Benoît Desjardins, du Centre de formation de Rimouski-Neigette, se sont rendus en Afrique

du Nord pour y faire la promotion des services et des programmes offerts par leurs centres de formation.

Les jeunes étudiants sont confiants de connaître un bel avenir, au Québec. Notons par ailleurs qu'un quatrième étudiant étranger est attendu sous peu. Déjà, le fait de parler la même langue est un facteur qui facilitera l'intégration, de même que le partage des connaissances. Les trois jeunes Tunisiens ont commencé officiellement leurs études au CFP de Mont-Joli – Mitis le 24 août.

Lancement d'une entreprise : le rêve concrétisé

Le programme Lancement d'une entreprise offert au Centre de formation de Rimouski-Neigette outille les futurs entrepreneurs et les prépare à concrétiser leur projet. Ce programme répond également aux attentes des travailleurs autonomes.

Reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Lancement d'une entreprise permet aux promoteurs et aux travailleurs autonomes d'apprendre les rudiments du pré-démarrage d'une entreprise, d'élaborer leur plan d'affaires et de parfaire leurs connaissances en gestion. Les personnes qui s'inscrivent à ce programme souhaitent notamment réaliser leur rêve et créer leur propre emploi. D'autres veulent vérifier la faisabilité d'un projet d'expansion pour leur entreprise, analyser le processus d'achat d'une entreprise déjà existante, reprendre une

entreprise familiale ou se donner des outils de gestion.

Les participants ont aussi l'occasion de connaître leur potentiel entrepreneurial, de découvrir si ce choix de carrière leur convient. Tout au long de la formation, des intervenants liés au monde des affaires les accompagnent. Les participants peuvent donc profiter de l'expertise de spécialistes de différents domaines : droit, marketing, assurances, vente, comptabilité, fiscalité, financement, etc.

Après avoir suivi cette formation, madame Lynda Raiche a lancé sa propre entreprise, Béton Caméléon, à Saint-Anaclet, en 2009. Elle a choisi un créneau qui n'avait pas été



développé, jusqu'à maintenant, dans la région : les produits en béton raffinés et décoratifs (comptoirs, évier, bases de foyer, etc.). Elle offre des pièces uniques et personnalisées, polies, scellées et moulées sur mesure. Le programme Lancement d'une entreprise l'a bien outillée, en lui faisant connaître les étapes du lancement d'une entreprise et les conditions qui favoriseront son succès.

Répartie sur 15 semaines, la formation est offerte dans une formule souple. Les cours de groupe alternent avec des ateliers, conférences et rencontres individuelles. De plus, le programme qui conduit à l'obtention d'une

attestation de spécialisation professionnelle est aussi offert en formation à distance. Les participants cheminent à la maison à l'aide d'outils informatiques et de cahiers d'exercices, tout en bénéficiant du soutien d'un enseignant.

Pour plus d'information sur ce programme, contactez le Service aux entreprises du Centre de formation de Rimouski-Neigette (418 722-4922 ou 1 800 264-3435). Pour la formation en classe, on s'informe auprès de madame Émilie Sohier, poste 1241, et pour la formation à distance, on communique avec madame Pascale Fortin, au poste 1235.

L'école de la nature

Par le biais du programme « À l'école de la nature » mis en place par les marchands Richelieu, la Société des établissements de plein air du Québec et la Fondation québécoise en environnement, des élèves de l'école des Merisiers, du secteur Sainte-Blandine, ont profité d'une journée récréo-éducative au Parc du Bic, en juin dernier.

Ces élèves de la classe de madame Marie-Claire Roy ont participé à des exercices pratiques portant sur la protection des habitats naturels et ont été encadrés par mesdames Louise Tremblay et Annie Caron, du Parc du Bic. Ils ont aussi appris à mieux connaître la faune et la flore de cet endroit exceptionnel. Cette activité a été rendue possible grâce au Fonds Éco-École de Métro.

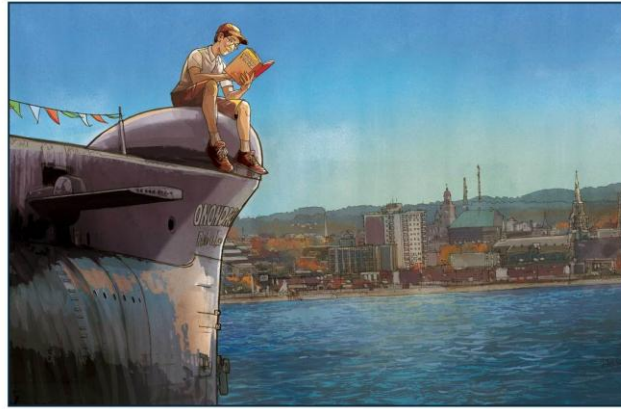
Une affiche magnifique pour le 45^e Salon du livre de Rimouski

Le Salon du livre de Rimouski a dévoilé sa nouvelle affiche pour la 45^e édition, qui se déroulera du 4 au 7 novembre, au Centre des congrès.

Conçue, pour une troisième année, par l'auteur de bandes dessinées bicois Vincent Rioux (VoRo), cette magnifique affiche fait référence au

thème principal du prochain Salon du livre, le voyage.

L'affiche nous montre un jeune lecteur bien installé sur la proue du sous-marin



l'Onondaga,

devenu un symbole de l'attrait exercé par le Bas-Saint-Laurent dans le domaine touristique. Le centre-ville de Rimouski se profile à l'arrière-plan. L'affiche permet du même coup aux gens de découvrir la ville de Rimouski vue du large. Et bien sûr, le fleuve occupe une place de choix sur cette affiche.

Le thème de la 45^e édition du Salon du livre, « Récits de voyage », est ainsi bien intégré à la présentation visuelle.

Par ailleurs, le président du Salon du livre de Rimouski, monsieur René Girard, a rappelé les grandes priorités du comité organisateur :

consolider les activités dédiées aux jeunes, en mettant l'accent, cette année, sur la participation des élèves du secondaire, consolider les activités hors les murs, de façon à développer de nouvelles clientèles, et utiliser les nouvelles technologies de l'information.

Monsieur René Girard a par ailleurs tenu à souligner l'apport important de la librairie Blais, dans le milieu, depuis plus de 40 ans. On sait que la fermeture de la librairie a été annoncée récemment.

Les vedettes et les nouveautés du Salon du livre

Le Salon du livre de Rimouski a dévoilé son nouveau logo et a fait connaître ses quatre invités d'honneur pour la 45^e édition. De plus, le Salon ouvrira très largement ses portes aux jeunes.

Les auteurs Nicole Testa, Annie Groovie, Kim Thù y et Gil Courtemanche seront les invités d'honneur du 45^e Salon du livre et se verront attribuer, chacun, une journée. Madame Nicole Testa, qui vit à Sainte-Blandine depuis 20 ans et qui travaille à la bibliothèque Pascal-

Parent, vient de lancer son nouveau livre, « La Reine sucrée », qui s'adresse aux jeunes de 6 à 9 ans. Dans le cadre de la nouvelle promotion, « Un livre, une bibliothèque », le Salon du livre en a acheté 50 exemplaires qui seront mis à la disposition des personnes qui fréquenteront la Bibliothèque du Bic, en septembre et en octobre. Chaque lecteur recevra un coupon de participation pour un tirage qui aura lieu lors de l'ouverture du Salon du livre, le 4 novembre. Le prix à

gagner est un bon d'achat de 200 \$ à utiliser lors de la tenue du Salon.

Plus de 3 500 élèves de la Commission scolaire des Phares pourront assister aux nombreux ateliers organisés par le Salon du livre, cette année. Une vingtaine d'auteurs animeront ces ateliers, dont monsieur Vincent Rioux (VoRo), mesdames Nicole Testa et Sylvie Roberge. De plus, les jeunes participeront à des visites scolaires et un programme d'animation jeunesse sera offert en continu sur l'estrade Hydro-Québec. Les enseignants qui désirent inscrire leur classe aux ateliers et aux visites scolaires peuvent le faire dès maintenant en visitant le site www.salondulivrederimouski.ca.

La populaire activité « La nuit à lire debout » reviendra également cet automne et une classe pourra passer

la nuit au Salon du livre. Les gagnants seront accueillis le vendredi 5 novembre, à 20 h. Il est également possible de s'inscrire en ligne à cette activité.



Le nouveau logo du Salon du livre de Rimouski a été réalisé par le graphiste Éric Morneau. L'icône évoque le caractère aérien des pages qui tournent légèrement et avec volupté. Les teintes bleu-vert rappellent l'aspect maritime. La dynamique du mouvement s'apparente à celle des vagues qui viennent s'évanouir sur le rivage.

Les élèves sont attendus au 28^e Festival du cinéma jeunesse

Le comité organisateur du 28^e Festival international de cinéma jeunesse de Rimouski a dévoilé sa programmation pour son édition qui se déroulera du 25 septembre au 3 octobre, principalement au Cinéma Lido. La programmation comprend 120 films en provenance de 27 pays. Une dizaine de longs métrages et 25 courts métrages seront en compétition. Les gagnants seront dévoilés lors du Gala Camério, qui clôturera le Festival le dimanche 3 octobre, à 15 h, à la salle Desjardins-Telus.

Chaque année, le Carrousel international du film de Rimouski accorde beaucoup d'importance à l'éducation cinématographique. Lors des projections au Cinéma Lido, les élèves de la Commission scolaire des Phares constituent une grande partie du public. Les visites scolaires permettent aux élèves provenant des différentes écoles de découvrir des films produits aux quatre coins du monde et, en même temps, diverses cultures et préoccupations.

Par ailleurs, l'éducation cinématographique poursuit ses objectifs à travers une grande

diversité d'activités qui s'adressent aux jeunes, de même qu'aux intervenantes et intervenants du monde scolaire. Les ateliers Cinéma Crocs sont destinés aux jeunes de 12 à 17 ans et comprennent les ateliers « Le jeu d'acteur » animés par monsieur Bryan Morneau, et « Un plateau de tournage », dirigé par monsieur Hugues Fournier. Ces ateliers se dérouleront au Musée régional de Rimouski, le 2 octobre.

Le 1^{er} octobre, le forum « Cinéma à l'école » offrira aux enseignants, aux intervenants jeunesse, aux conseillers pédagogiques et aux professionnels du cinéma des conférences axées sur la réalisation de projets cinématographiques en classe. Ce forum se veut un lieu d'échange sur les différentes étapes de la création d'un film en classe, sur les avantages pédagogiques qui en ressortent et sur la manière de financer ce type de projet. Un atelier pratique de familiarisation avec l'équipement nécessaire à la réalisation d'un film suivra.

Le célèbre atelier La Lanterne magique sera également de retour. Les participants devront réaliser un film d'animation de 30 secondes à partir d'une bande sonore et d'un thème. 10 équipes du secondaire et du collégial participeront à cet atelier et un jury professionnel déterminera les gagnants. Les films

gagnants seront présentés lors du gala Camério, le 3 octobre.

Par ailleurs, différents ateliers scolaires permettront aux jeunes de découvrir les diverses facettes du cinéma. Deux nouveaux ateliers s'ajoutent, cette année : « Image en son », qui portera sur la trame sonore d'un film, et « La musique dans une œuvre audiovisuelle ».

Du 26 septembre au 17 octobre, tous les dessins reçus dans le cadre d'un concours lancé par le Carrousel dans les écoles et les garderies seront exposés au Musée régional de Rimouski. De plus, les maquettes du film d'animation « Le nœud cravate », réalisé par monsieur Jean-François Lévesque, originaire de Saint-Gabriel, seront exposées au Musée. Rappelons que ce court métrage a remporté plusieurs prix, dont un Jutra pour le meilleur film d'animation en 2009. Le film sera d'ailleurs projeté lors du vernissage de l'exposition au Musée, le samedi 25 septembre, à 19 h.

Finalement, rappelons qu'une dizaine de jeunes âgés de 10 à 12 ans feront partie du jury local du Festival du cinéma jeunesse. Ils décerneront les prix Camério de leur génération. Quant au jury international, il rassemblera 17 jeunes provenant des quatre coins du monde et sera présidé par la jeune comédienne Marianne Verville.

